



Master Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J.
hceres-02041227

HAL Id: hceres-02041227

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041227>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Lettres

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master de Lettres, qui existe dans sa forme actuelle depuis 2011, comprend trois spécialités, l'une à vocation classique de préparation aux *Métiers de la recherche*, les deux autres à vocation professionnalisante : *Métiers de la Culture et du Patrimoine en pays d'Oc*, et *Métiers de l'écriture* (créée en 2012 d'après les responsables, le précédent rapport de l'AERES faisant néanmoins état d'une spécialité similaire). La première dispense la formation scientifique requise par le doctorat ; les deux spécialités professionnelles visent à favoriser une entrée dans la vie active dans les secteurs de la création et de la culture (*Métiers de l'écriture*), dans l'animation culturelle et la valorisation du patrimoine local et régional (*Métiers de la Culture et du Patrimoine en pays d'Oc*).

Le cursus est organisé autour d'un tronc commun, lui-même composé de plusieurs types de cours (cours magistraux, séminaires de recherche, ateliers méthodologiques, langue vivante), d'enseignements spécialisés (séminaires de recherche supplémentaires en *Métiers de la recherche*, enseignements à vocation professionnelle dans les deux autres spécialités). Le dernier semestre est consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche d'une centaine de pages (*Métiers de la recherche*), ou à des stages longs dans les deux spécialités professionnelles.

Avis du comité d'experts

La conception de ce master permet d'associer judicieusement autour d'un tronc commun littéraire trois spécialités bien différenciées, l'une classique dans sa conception (recherche), les deux autres professionnalisantes. Cette diversité tire le meilleur parti du caractère général et adaptable de la formation de base.

La formation s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs importante quantitativement, composée des membres de plusieurs entités de recherche (Patrimoine Littérature Histoire - Littérature et Herméneutique PLH-ELH, Lettres, Langage et Arts, Création, Recherche, Emergences, en Arts, Textes, Spectacles LLA Creatis, CCLE-ERSS). Cela est le gage d'un enseignement varié et de qualité, pleinement ancré dans le monde de la recherche et de la création, ainsi que d'un bon taux d'encadrement. La formation est pilotée par le responsable de la mention et par les responsables de spécialités, réunis dans un conseil. La qualité des dossiers présentés, tout comme la généralisation d'un certain nombre de bonnes pratiques (évaluation des étudiants), témoigne d'un souci constant d'améliorer la formation.

Chacune des spécialités présente une structure et un contenu lisibles, en adéquation avec les finalités visées, avec des volumes horaires importants. Outre la bonne pondération entre les différents types d'enseignements, on peut vanter la cohérence et la progressivité de chaque cursus : cette formation propose aux étudiants un parcours en deux ans formant un tout, avec un fort encadrement au départ, et une autonomie croissante (mémoire/stage lors du dernier semestre). Cette formule semble adéquate, malgré un taux de déperdition notable entre le M1 et le M2 pour ce qui est de la spécialité *Métiers de la recherche* (voir ci-dessous).

Les responsables signalent certains points auxquels il faut veiller : la surcharge de travail en début de formation (en *Métiers de la recherche*, il y a 4 séminaires et 1 question de synthèse au premier semestre du M1 et du M2. 3 séminaires et 1 question de synthèse au second semestre du M1 et aucun enseignement n'est délivré pendant le second semestre du M2, entièrement consacré à la rédaction du mémoire.) ; la nécessité d'améliorer la formation en langue occitane pour la spécialité concernée, car le niveau des étudiants s'avère hétérogène ; la nécessité d'augmenter les volumes horaires dans les ateliers d'écriture de *Métiers de l'écriture*, et de se donner les moyens d'un suivi personnalisé des projets.

Les effectifs sont importants et stables, ce qui prouve l'attractivité globale du master, malgré une érosion sensible depuis la période de référence précédente (192 étudiants en master de *Lettres* spécialité recherche en 2009-2010, 106 en 2013-2014), largement imputable à la création d'un master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). On constate de fortes disparités entre spécialités, dont les principes se distinguent : d'une part, la spécialité *Métiers de la recherche* non sélective à l'entrée, mais exigeante dans les faits (note de 14/20 requise pour la moyenne générale et le projet de mémoire), d'où des effectifs importants à l'entrée du diplôme (d'une cinquantaine d'étudiants en M1, à une soixantaine en M2 (dont une trentaine issu du M1) ; d'autre part, des spécialités professionnelles à faibles effectifs et taux de réussite de 100% ou quasi d'une année sur l'autre, soit parce qu'elles sont sélectives (*Métiers de l'écriture*), soit parce qu'elles sont peu attractives (*Métiers de la Culture et du Patrimoine en pays d'Oc*). Il est logique que les spécialités fonctionnent selon des principes propres à chacune, mais le déséquilibre entre les effectifs et les modalités de fonctionnement de ces différentes spécialités pose question. Le véritable point faible est lié à la rareté des débouchés directs de la spécialité *Métiers de la recherche*, ce qui explique sans doute le très faible nombre de doctorats entrepris dans la foulée (3 en 2011-2012, aucun en 2012-2013). Les responsables indiquent que les financements d'études doctorales sont trop rares (un seul contrat doctoral par an pour l'ensemble de l'UFR Lettres, philosophie, musique en moyenne, ce qui semble très peu).

Importante par ses effectifs et par son positionnement dans le champ Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP) de l'université, cette formation est sans équivalent à l'échelle régionale. On s'interroge plutôt sur de possibles concurrences internes au champ, notamment avec la création d'un master MEEF (aux effectifs comparables). L'absence de document dans le dossier examiné ne permet pas de juger des problèmes éventuellement posés par cette dualité, ou d'une éventuelle complémentarité (réorientation des étudiants vers les concours après un master spécialité *Métiers de la recherche*).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Centrale dans la spécialité <i>Métiers de la recherche</i> , elle est logiquement secondaire, mais pas absente dans les deux spécialités <i>Métiers de l'écriture</i> et <i>Métiers de la culture et du patrimoine en pays d'Oc</i> . L'adossement à plusieurs entités de recherche bien établies constitue un atout (voir le détail dans les tableaux des éléments spécifiques concernant chaque spécialité).
Place de la professionnalisation	Les cours dispensés sont conformes aux objectifs de professionnalisation dans chacune des spécialités, permettant une formation partielle ou intégrale par des acteurs des milieux concernés.
Place des projets et stages	La possibilité de faire des stages existe, mais elle tient surtout une place importante dans les spécialités <i>Métiers de l'écriture</i> et <i>Métiers de la culture et du patrimoine en pays d'Oc</i> . Dans la principale spécialité de la formation, <i>Métiers de la recherche</i> , elle reste peu exploitée.
Place de l'international	Les partenariats existent, mais ne sont pas toujours exploités. Les mobilités entrantes sont supérieures aux mobilités sortantes, qui pourraient être encouragées. La place de l'international reste en effet limitée dans l'ensemble de la mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est différent selon les spécialités : non-sélectif en spécialité <i>Métiers de la recherche</i> , il attire un nombre important d'étudiants (majoritairement issus de la Licence de Lettres modernes de l'Université Jean Jaurès), mais avec pour revers un taux d'échec non négligeable avant l'obtention du diplôme, auquel ne peuvent remédier ni l'encadrement par les directeurs de recherche, ni les ateliers méthodologiques pourtant mis en place ; dans les spécialités <i>Métiers de l'écriture</i> (sélective) et <i>Métiers de la culture et du patrimoine en pays d'Oc</i> , les petits effectifs se traduisent par un suivi individualisé et un taux de réussite de presque 100 %.

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font selon des modalités diversifiées et adaptées à chaque spécialité, avec une part notable dédiée au projet personnel de l'étudiant, surtout en M2 (stage ou mémoire de recherche, selon la spécialité).</p> <p>Le numérique ne semble pas tenir une place importante, sauf dans la spécialité <i>Métiers de l'écriture</i>.</p>
Evaluation des étudiants	Elle se fait en contrôle continu, selon des modalités variées et adaptées à chacune des spécialités. Une charte de contrôle des connaissances existe.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont celles du champ ALLP. Le document champ indique que le portefeuille de compétences reste à construire par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).
Suivi des diplômés	Le document Champ indique que le suivi des diplômés reste à construire par l'OVE.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil du master, constitué par les responsables du master et de ses spécialités, fait office de conseil de perfectionnement. L'évaluation des formations par les étudiants est pratiquée dans chaque spécialité et ses résultats pris en compte par les responsables.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Articulation cohérente, dans le cadre d'une formation humaniste, entre trois spécialités bien différenciées, l'une de recherche, les deux autres professionnalisantes.
- Formation adéquate à la méthodologie de la recherche en littérature dans la spécialité *Métiers de la recherche*.
- Bon positionnement de la spécialité *Métiers de la culture et du patrimoine en pays d'Oc* dans son environnement régional.
- Originalité et attractivité de la spécialité *Métiers de l'écriture* à l'échelle nationale.

Points faibles :

- Très faible taux d'inscription en doctorat, y compris dans la spécialité *Métiers de la recherche*.
- Peu d'attractivité de la spécialité *Métiers du patrimoine et de la culture en pays d'Oc*.
- Internationalisation insuffisante.

Conclusions :

Cette formation est solide dans sa structure et son contenu. L'organisation du cursus témoigne d'un effort de modernisation et d'adaptation dans les différentes spécialités. La spécialité professionnelle *Métiers de l'écriture* constitue une expérimentation originale, mais l'absence de recul ne permet pas encore de conclure à son adéquation aux finalités visées. La spécialité *Métiers du patrimoine et de la culture en pays d'Oc* doit être consolidée et rendue plus attractive, en suivant les pistes suggérées par les responsables eux-mêmes. La spécialité *Métiers de la recherche* se trouve, quant à elle, confrontée à la pénurie de vocations doctorales. Elle est indispensable en tant que socle du master, mais cette situation rend d'autant plus nécessaire une réflexion sur l'incitation à la poursuite en doctorat, sur l'internationalisation, ou sur l'existence de débouchés alternatifs (ingénierie scientifique par exemple).

Éléments spécifiques des spécialités

Métiers de la recherche

<p>Place de la recherche</p>	<p>Adossement à deux écoles doctorales : ALLPH@ (Arts, lettres, philosophie, communication) et CLESCO (Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition) et à trois entités de recherche (2 équipes d'accueil et 1 unité mixte de recherche). La diversité des thématiques de ces entités constitue un atout.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le diplôme prépare à la thèse et aux métiers de la recherche. Les cours dispensés, la rédaction du mémoire et les différentes initiatives pour associer les étudiants aux activités de recherche (conférences, journées d'études, assistance voire participation aux journées doctorales pour certains étudiants de M2) sont conformes aux objectifs.</p> <p>Accessoirement, cette formation prépare aux métiers de l'enseignement (même si cette tâche est principalement dévolue au master MEEF), car beaucoup d'étudiants se réorientent vers les concours de l'enseignement secondaire (type CAPES et Agrégation) après leur diplôme.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans le cadre des dispositifs du champ ALLP, la place des stages dans cette formation reste visiblement modeste (entièrement facultatifs, dans le cadre d'une UE). Certes, la fréquentation d'un environnement de recherche (alternative au stage) constitue une initiation à la vie professionnelle, mais les débouchés étant limités, il serait opportun d'inciter les étudiants à découvrir d'autres secteurs.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle reste assez limitée, alors que ce département compte des chercheurs de qualité, et une composante comparatiste notable : une dizaine d'étudiants étrangers accueillis, quelques mobilités sortantes, malgré la variété des accords Erasmus de l'Université.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La licence <i>Lettres modernes</i> de Toulouse constitue le principal vivier de recrutement dans cette spécialité non sélective. L'inscription se fait de droit, sur titre, ce qui explique le taux d'échec important entre le M1 et le M2. Des étudiants en provenance d'autres formations ou d'autres universités intègrent directement le M2.</p> <p>Les ateliers de méthodologie et l'encadrement par le directeur de recherche constituent le principal dispositif d'aide à la réussite.</p> <p>Les passerelles vers les concours ne sont pas évoquées, alors que les responsables signalent une réorientation de nombreux étudiants dans cette direction après le diplôme.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Diversité des types de formation : cours magistraux, TD, séminaires, ateliers de méthodologie et d'écriture, visites d'institutions culturelles.</p> <p>Le numérique ne semble pas tenir une place particulière, malgré la place croissante des humanités numériques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Diversité des exercices évalués, comprenant des exercices académiques, des projets tutorés, des comptes rendus de lecture ou d'évènements scientifiques. Le mémoire de recherche conserve une place importante en M2. L'accès en M2 est sélectif, et même exigeant (moyenne générale de 14 et plus, avec la même condition pour l'UE consacrée au projet de recherche). Une charte de contrôle des connaissances existe.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont celles du champ ALLP. Le dossier champ indique que le portefeuille de compétences reste à construire par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).
Suivi des diplômés	Le document champ indique que le suivi des diplômés reste à construire par l'OVE.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil du master, constitué par les responsables du master et de ses spécialités, fait office de conseil de perfectionnement. L'auto-évaluation est pratiquée sous forme de questionnaires distribués aux étudiants et ses résultats sont pris en compte pour améliorer la formation. Ces résultats traduisent, selon les responsables, la satisfaction globale des étudiants.

Métiers de l'écriture

Place de la recherche	Elle est logiquement seconde, puisqu'il s'agit d'une formation professionnalisante. Néanmoins, il y a des unités d'enseignements (UE) littéraires généralistes ou de recherche, et les enseignants-chercheurs sont spécialistes de littérature contemporaine. La formation est adossée à l'équipe littérature et herméneutique (ELH) de l'unité PLH (Patrimoine, littérature, histoire), ainsi qu'à l'Ecole doctorale Allph@ (Arts, lettres, langues, philosophie, communication).
Place de la professionnalisation	Les cours de spécialité sont orientés vers la professionnalisation (ateliers de création, communication orale, correction orthotypographique, organisation d'événements culturels), et mettent en contact les étudiants avec des acteurs du monde de la culture (50 % des UE), notamment des écrivains reconnus ou ancrés dans la région.
Place des projets et stages	Stage de 15 jours en M1, de quatre mois en M2. De nombreux partenariats ont été créés à cet effet avec les librairies, des prix littéraires, des journaux, des associations, des services culturels. Cette variété reflète le dynamisme de l'équipe, et ouvre des possibilités d'insertion aux étudiants.
Place de l'international	Deux mobilités sortantes (stages à l'étranger), deux entrantes pour une petite promotion (15 étudiants). Des partenariats sont à juste titre envisagés pour développer un réseau dans le monde francophone.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est sélectif, du fait d'un numerus clausus (15 dossiers sur une soixantaine de candidatures). L'origine géographique des étudiants est variée. Les étudiants ont une formation antérieure majoritairement en lettres (50 %) et en langues (17 %). Le taux de passage en M2 est de 100 %.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Diversité de la formation : cours, séminaires, cours de langue, ateliers d'écriture, organisation d'événements culturels. Les ressources numériques semblent utilisées, et l'initiative a été prise de favoriser à l'avenir la pratique des nouveaux modes de diffusion de l'écrit (web). On ne peut qu'encourager cette idée, car des débouchés existent dans l'édition numérique.
Evaluation des étudiants	Elle se fait en contrôle continu, selon des principes originaux, adaptés à ce type de formation : pas de note plancher ; dans les UE assurés par des professionnels, pas de note, mais un code couleur pour signifier l'état d'acquisition des compétences.

Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont celles du champ ALLP. Le dossier champ indique que le portefeuille de compétences reste à construire par l'OVE.
Suivi des diplômés	Le dossier champ indique que le suivi des diplômés reste à construire par l'OVE. Les petits effectifs devraient favoriser un suivi à l'échelle de la formation (les responsables envisagent la création d'un blog de la formation), mais il est encore trop tôt pour disposer d'information sur le devenir des étudiants. Or celles-ci seront importantes pour statuer sur l'évolution de cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Conseil de perfectionnement assuré par le conseil de master. L'évaluation par les étudiants a été pratiquée avec la première promotion, ce qui a permis de mesurer une satisfaction élevée des étudiants d'après les responsables, et d'envisager des améliorations (ouverture sur le secteur jeunesse).

Métiers de la culture et du patrimoine en pays d'Oc

Place de la recherche	Elle est logiquement seconde, puisque la formation est professionnelle. Néanmoins, sont proposées des UE littéraires généralistes ou de recherche, les enseignants-chercheurs sont des chercheurs spécialistes de la littérature et de la culture occitane, et diverses activités permettent des contacts avec les études occitanes.
Place de la professionnalisation	La formation est centrée sur les métiers de la culture (gestion de musées, gestion de fonds documentaires, valorisation du patrimoine, etc.) du pays d'Oc. Elle affiche une pondération équilibrée entre les cours généralistes, centrés sur la maîtrise de la culture occitane ou la maîtrise de compétences (gestion, patrimoine), et les cours assurés par des professionnels de la culture.
Place des projets et stages	La liste fait état d'une grande variété de stages, qui permettent d'ébaucher des réseaux, et favorisent l'insertion.
Place de l'international	Existence de mobilités entrantes et sortantes (mais les chiffres sont peu précis). Ouverture naturelle vers l'Italie et l'Espagne. Partenariat avec l'Association internationale d'études occitanes (conférences).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Faible attractivité (7 à 8 inscrits en M1), qui mérite réflexion, malgré la diversité des parcours antérieurs. Des dispositifs de remise à niveau, notamment en langue occitane, existent, mais se heurtent à des problèmes (hétérogénéité du public). Le petit nombre d'étudiants permet cependant un suivi plus personnalisé, et un bon taux de réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La politique est celle du champ ALLP. Une plus forte utilisation des ressources numériques permettrait sans doute d'étendre l'influence de la formation à l'échelle de la région.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont diverses, et communes pour certaines à la spécialité <i>Métiers de la recherche</i> . Une charte de contrôle des connaissances existe.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le document champ indique que le suivi des diplômés reste à construire par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les responsables privilégient le suivi informel, personnalisé, permis par les petits effectifs.

Suivi des diplômés	<p>Le document champ indique que le suivi des diplômés reste à construire par l'OVE.</p> <p>Les responsables privilégient le suivi informel, personnalisé, permis par les petits effectifs.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Conseil de perfectionnement assuré par le conseil de master.</p> <p>L'évaluation par les étudiants est déjà une réalité (taux de réponse proche de 50 %), et permet de signaler les points à améliorer dans la formation.</p>

Observations de l'établissement

Master

Mention : Lettres

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010954-010849-RT

■ **Observations :**

Spécialité Métiers de la recherche

- Page 3 : Il paraît réducteur d'écrire que la spécialité *Métiers de la recherche* « dispense la formation scientifique requise par le doctorat » : elle permet également de se préparer au concours de l'Agrégation grâce à une offre d'enseignement de mieux en mieux adaptée, et elle ouvre d'autres possibilités de débouchés, dans les domaines de l'édition et de l'ingénierie scientifique par exemple, mais avec un complément de formation.
- Page 3 : La « surcharge de travail » due au nombre élevé d'Unités d'Enseignement « en début de formation » découle de l'application du schéma général des Masters fixé par l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès. Elle sera corrigée dans la nouvelle architecture de la formation, qui réduit le nombre d'Unités d'Enseignement au M1.
- Page 4 : « La spécialité *Métiers de la recherche* non sélective à l'entrée [est] exigeante dans les faits », puisqu'elle requiert pour le passage en M2 la note de 14/20 pour la moyenne générale et le projet de mémoire. Il faut préciser que cette exigence tient à l'existence de la compensation entre Unités d'Enseignement au M1 et qu'un jury siège pour décider du sort des étudiants ayant entre 12 et 14 de moyenne.
- Page 4 : Le « très faible nombre de doctorats entrepris dans la foulée » du Master est une réalité qui s'explique, à Toulouse comme ailleurs, par la rareté des débouchés directs dans le monde de la recherche et par le manque de financement (pas assez de contrats doctoraux). Toutefois, il faut rappeler que les chiffres fournis ne prennent pas en compte les étudiants qui s'inscrivent en doctorat dans une autre université et surtout, que les étudiants font le plus souvent le choix, à juste titre, de passer le concours de l'Agrégation avant de s'inscrire en thèse.
- Page 4 : Le rapport s'interroge sur une possible concurrence entre la spécialité et le Master MEEF, et pose la question de l'articulation éventuelle entre les deux formations. Comme il a été expliqué dans le dossier, les contraintes inhérentes à la préparation du CAPES pendant la première année du Master MEEF ont conduit au choix de l'autonomie de ce dernier : il n'y a donc pas de mutualisations entre la Spécialité *Métiers de la recherche* et le MEEF.

Les deux formations sont complémentaires et s'adressent à des étudiants au profil différent : le MEEF attire des étudiants qui ne sont pas intéressés par la recherche et qui veulent rapidement devenir enseignants ; la spécialité

Métiers de la recherche intéresse les étudiants qui veulent passer l'Agrégation et qui ont éventuellement le projet de préparer ensuite un doctorat. C'est pourquoi, comme il a été signalé dans le dossier, un fléchage de certains enseignements permet d'indiquer aux étudiants de la spécialité les cours qui leur sont les plus utiles pour préparer ensuite efficacement l'Agrégation. Il est donc inexact d'écrire, p. 6, que les « passerelles vers les concours ne sont pas évoquées ».

Ajoutons que, par sécurité, certains étudiants de la spécialité passent en candidats libres le CAPES et l'obtiennent plutôt facilement.

- Page 6 : La possibilité de faire un stage a été donnée récemment et est appelée à se développer.
- Page 6 : L'initiation des étudiants aux ressources numériques fait partie des ateliers méthodologiques, notamment dans la formation obligatoire qui leur est dispensée par le personnel de la Bibliothèque Universitaire Centrale. Le recours au numérique dans les pratiques pédagogiques est appelé à se développer lorsque nous intégrerons à la rentrée 2016 de nouveaux locaux mieux équipés.

Spécialité Métiers du patrimoine et de la culture en pays d'Oc

Page 5 : On peut préciser que l'« environnement régional » ne doit pas s'entendre ici de manière strictement administrative. C'est l'ensemble des régions méridionales qui sont concernées en termes de débouchés professionnels et le bassin de recrutement peut être plus large encore. La difficulté reste effectivement de rendre plus visible cette spécialité encore trop peu connue.

Spécialité Métiers de l'écriture

- Page 3 : Le rapport signale que la date d'ouverture indiquée dans le dossier pour la spécialité *Métiers de l'écriture* est septembre 2012, alors qu'un précédent rapport de l'AERES faisait « néanmoins état d'une spécialité similaire ». Il convient de préciser ici que ce rapport ne concernait pas la spécialité en exercice, mais la maquette présentée pour habilitation par le concepteur de cette spécialité, Jacques Dürrenmatt, muté à l'Université Paris-Sorbonne avant l'ouverture de la formation.
- Page 5 : Le rapport signale que le manque de recul pour la spécialité *Métiers de l'écriture* « ne permet pas encore de conclure à son adéquation aux finalités visées ».

Six mois après la fin de leur cursus, nous avons déjà plus de visibilité et pouvons préciser que, sur la première promotion de la spécialité *Métiers de l'écriture*, trois étudiants sont employés par le Prix du Jeune Écrivain à Muret en Haute-Garonne (un CDI et deux CDD) ; deux sont assistantes dans des universités étrangères (Bogota et Winnipeg) ; une autre a été recrutée comme médiatrice culturelle à la bibliothèque de Pinsaguel en Haute-Garonne ; une autre a obtenu un poste d'enseignante dans le Secondaire à Mazamet dans le Tarn ; deux autres ont ouvert ensemble leur propre atelier d'écriture en auto-entrepreneurs (résultats à suivre).

Les deux tiers des étudiants de la promotion 2012 ont donc un emploi, au moins provisoire, dans le domaine culturel, à l'issue de ces deux années en spécialité *Métiers de l'écriture*. Les autres ont entamé une formation complémentaire (deux en M2 *Métiers de la recherche* ; une en préparation de l'Agrégation de Lettres) ou ont choisi de se consacrer à l'écriture pendant au moins une année, avant de se mettre en quête de débouchés éditoriaux.